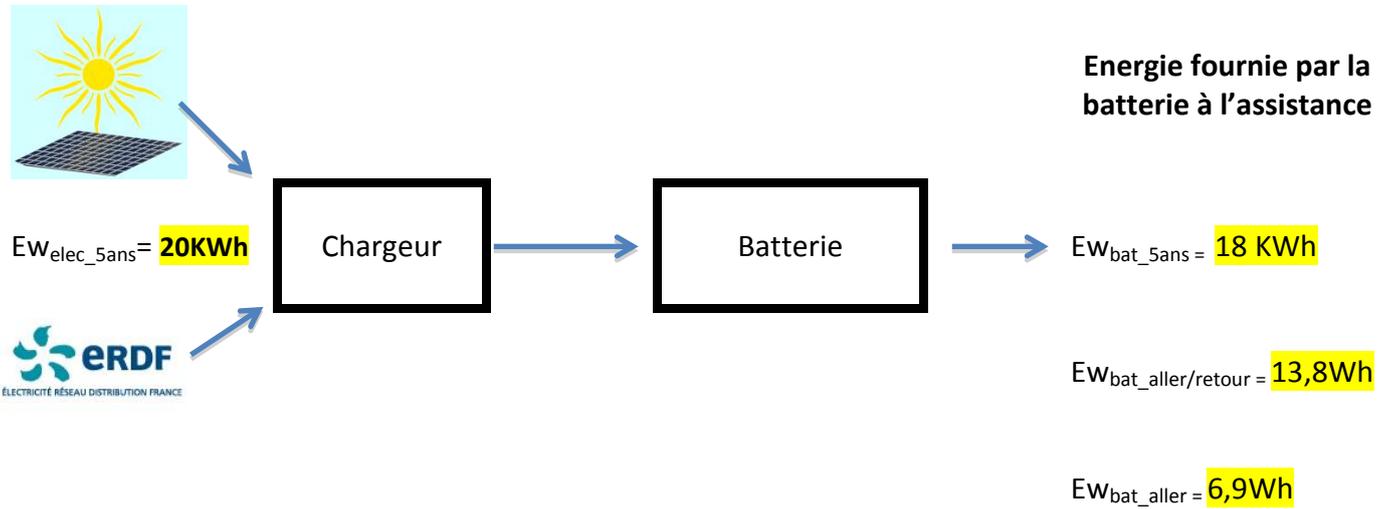


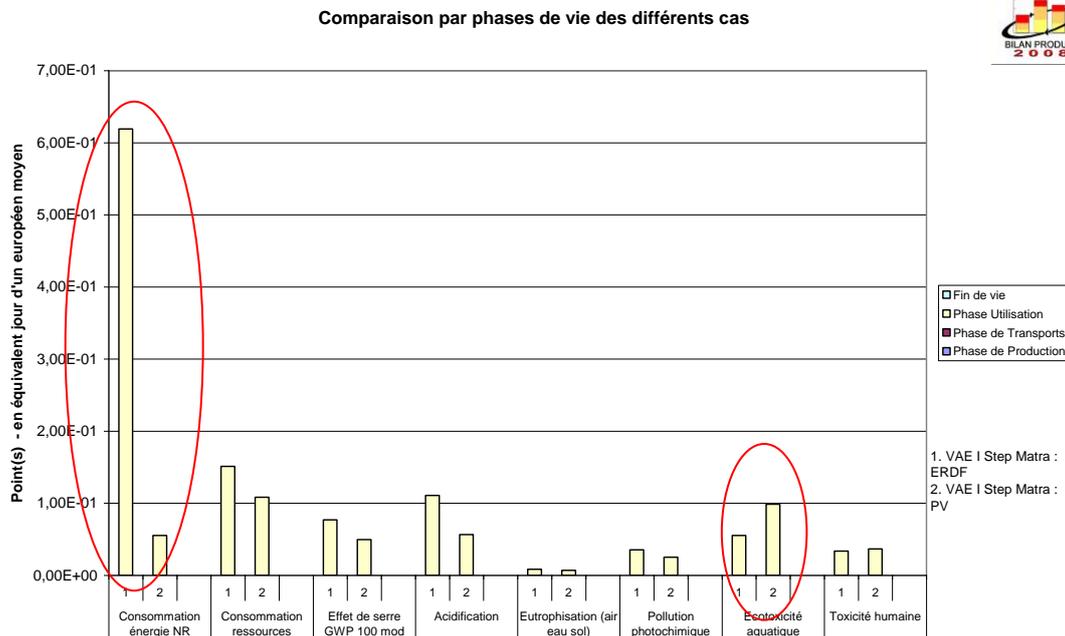


Document de formalisation (CORRIGES)

Energie électrique nécessaire à la recharge de la batterie du VAE pour un trajet aller/retour >10Km.



Analyse des résultats de l'A.C.V de la recharge de la batterie sur une période de 5 ans



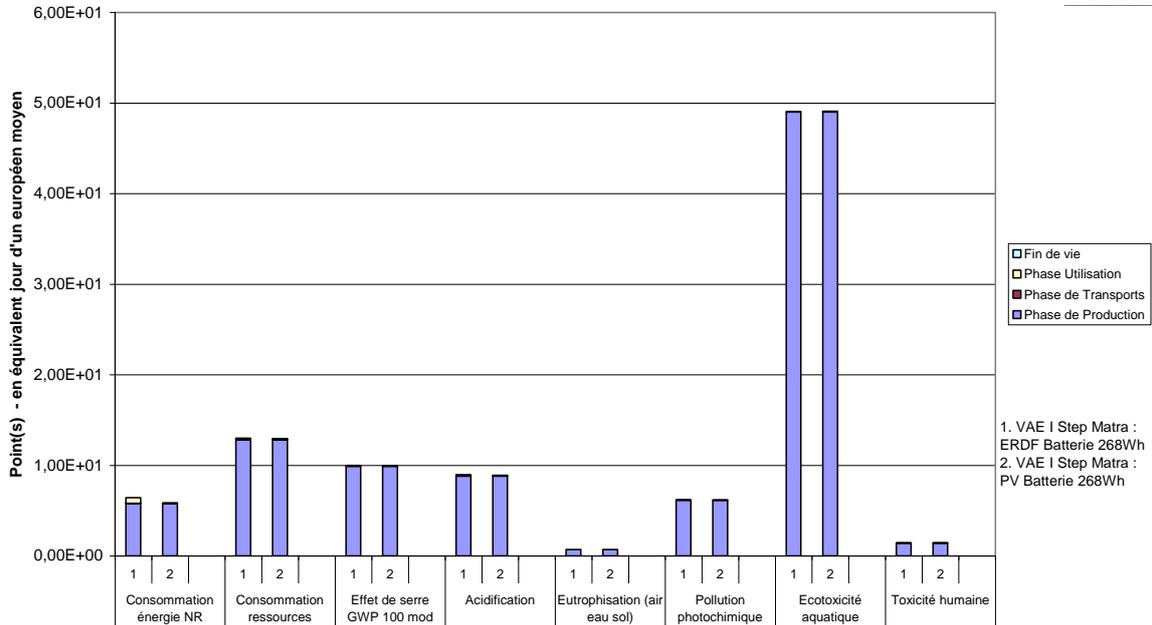
Type d'ACV : **Analyse du cycle de vie Mono étape - Multicritère**

Réponse à la problématique : **Au vue des résultats, recharger à partir d'une énergie électrique d'origine photovoltaïque est moins impactant sur tous les critères évalués excepté sur l'écotoxicité aquatique (Toxicité d'une substance pour le milieu vivant). L'impact consommation en énergie non renouvelable est divisé par 12.**



Analyse des résultats de l'A.C.V de la recharge de la batterie sur une période de 5 ans avec prise en compte de la batterie (fabrication et transport).

Comparaison par phases de vie des différents cas



1. VAE I Step Matra :
ERDF Batterie 268Wh
2. VAE I Step Matra :
PV Batterie 268Wh

Type d'ACV : Analyse du cycle de vie Multi étape - Multicritère

Réponse à la problématique : C'est la phase de fabrication de la batterie qui impacte le plus l'ACV. La phase d'utilisation est négligeable (recharge de la batterie). Il n'est donc pas intéressant de recharger la batterie du VAE à partir d'une énergie électrique d'origine photovoltaïque.

Bilan:

Les limites de validité des différents ACV réalisées :

Selon le type d'ACV réalisée, les résultats peuvent être totalement différents. Afin de mener une analyse il est nécessaire de réaliser une ACV prenant en compte toutes les étapes du cycle de vie du produit